

FICHE SIGNALÉTIQUE
BIO PARTS CLEANER (AÉROSOL)

SLUYTER COMPANY LTD.

375 Steelcase Road East
 Markham, Ontario L3R 1G3 Canada
 Tel (905) 475-6011 Fax (905) 475-3119

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT	SLUYTER COMPANY LTD. 375 Steelcase Road East Markham, Ontario L3R 1G3 Canada Tel (905) 475-6011
IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE	BIO PARTS CLEANER
UTILISATIONS DU PRODUIT	NETTOYEUR DÉGRAISSEUR
FAMILLE CHIMIQUE	MELANGE A BASE D'HYDROCARBURES ALIPHATIQUE

SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	Pd %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
HEPTANE	40 - 70	400 ppm	142-82-5	> 15 mg/kg RAT ORALE	NON DISPONIBLE
D'LIMONENE	10 - 30		5989-27-5	4400 mg/kg RAT ORALE	NON DISPONIBLE
ETHER METHYLIQUE DE DIPROPYLENE GLYCOL	10 - 30	100 ppm	34590-94-8	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
DIOXYDE DE CARBONE	3 - 7	3000 ppm/ 3% STEL 5000 ppm/ 0.5% TWA	124-38-9	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION	
CONTACT AVEC LE PEAU ABSORPTION PAR LA PEAU	PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODEREE, LA DELIPIDATION ET LA DERMATITE. SANS OBJET
INHALATION	VOIR "EFFETS DE L'EXPOSTION CHRONIQUE".
INHALATION CHRONIQUE	A FORTE CONCENTRATION, CES VAPEURS PEUVENT CAUSER DES ETOURDISSEMENTS, DES MAUX DE TETE ET UNE PERTE DE CONSCIENCE. RISQUE D'EFFET ANESTHESIQUE. RISQUE D'EFFET SUR LE SYSTEME NERVEUX CENTRAL.
INGESTION	PEUT CAUSER UNE IRRITATION GASTRO-INTESTINALE, LA NAUSEE, LE VOMISSEMENT ET LA DIARRHEE. RISQUE D'EFFETS GRAVES SUR LA SANTE (EX:BRONCHO-PNEUMONIE, OEDEME PULMONAIRE) PAR ASPIRATION D'UNE PETITE QUANTITE DU LIQUIDE DANS LES POUMONS.
CONTACT AVEC LES YEUX	CONTIENT DES MATIERES TRES IRRITANTES POUR LES YEUX
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE	VOIR "VOIES D'EXPOSITION"
EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE	UN CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSECHEMENT DE LA PEAU ET DES GERCIRES. PEUT CAUSER DES DOMMAGES RESPIRATOIRES.

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX	VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.
CONTACT AVEC LA PEAU	ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.
INHALATION	AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.
INGESTION	NE PAS FAIRE VOMIR. CONSULTER UN MEDECIN.
INFORMATION ADDITIONNELLE.	COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05: LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE?	INFLAMMABLE
SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS	AÉROSOL INFLAMMABLE. RISQUE ELEVE D'INCENDIE PAR EXPOSITION A LA CHALEUR, A LA FLAMME OU AUX ETINCELLES. ATTENTION! CONTENU SOUS PRESSION. RISQUE D'EXPLOSION DU CONTENANT PAR EXPOSITION A

FICHE SIGNALÉTIQUE

BIO PARTS CLEANER (AEROSOL)

Page 2

PROCÉDURES SPÉCIALES	UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 50° C. LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES POMPIERS. UTILISER UNE EAU PULVÉRISÉE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSÉES AU FEU ET PROTÉGER LE PERSONNEL.
POINT D'ÉCLAIR (°C) MÉTHODE	-4° C VASE CLOS TAG PROJECTION DE FLAMME > 45 cm.
TEMPÉRATURE D'AUTO INFLAMMATION	NON DISPONIBLE
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)	6.80
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)	1.20
MOYENS D'EXTINCTION	MOUSSE ANTI-ALCOOL, CO ₂ , POUDRE CHIMIQUE.
PRODUITS DANGEREUX DE LA COMBUSTION	OXYDES DE CARBONE (CO, CO ₂). VAPEURS TOXIQUES. COMBUSTION.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS	NON DISPONIBLE
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES	NON DISPONIBLE.

SECTION 06: DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT	PORTER DES VÊTEMENTS DE PROTECTION (VOIR SECTION 8). VENTILER. ÉLIMINER TOUTES LES SOURCES D'IGNITION. EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLÉE. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIÈRE RÉPANDUE POUR ÉLIMINATION. UTILISER UN ABSORBANT INORGANIQUE NON-COMBUSTIBLE. EMPECHER L'ÉCOULEMENT DANS LES DRAIN, LES ÉGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.
---------------------	--

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION	CARDER LOIN DE LA CHALEUR, DES ÉTINCELLES ET DES FLAMMES. ÉVITER LE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU. MAINTENIR UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE	ENTREPOSER À L'ÉCART DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ET D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET BIEN VENTILÉ. NE PAS ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 49° C.

SECTION 08: CONTRÔLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION	
YEUX / TYPE	LUNETTES DE SÉCURITÉ.
RESPIRATOIRE/TYPE	LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE À CARTOUCHE (NIOSH / MSHA) EST RECOMMANDÉ LORS D'UNE UTILISATION CONTINUE À L'INTÉRIEUR OU SI LA TLV EST SURPASSÉE
GANTS/TYPE	GANTS ÉTANCHES EN CAS DE CONTACT POSSIBLE AVEC LA PEAU.
VÊTEMENTS/TYPE	VÊTEMENTS PROTÉCTEURS APPROPRIÉS.
CHAUSSURES/TYPE	BOTTES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIÉES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
AUTRES/TYPE	DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SÉCURITÉ.
VENTILATION	VENTILATION NATURELLE OU MÉCANIQUE (ANTIDÉFLAGRANTE) POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS LE TLV.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	AÉROSOL
ODEUR	PARFUM DE CITRON.
DENSITÉ	0.90 – 1.00 (CONCENTRÉ)
SEUIL DE L'ODEUR (ppm)	NON DISPONIBLE
PRESSION DE VAPEUR	90 mm Hg @ 20°C
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	> 1.00
TAUX D'ÉVAPORATION	SEMBLABLE À L'EAU
POINT D'ÉBULLITION (°C)	INITIAL 92°C
pH	NON DISPONIBLE
VOLATILITÉ (%)	> 90%
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (%)	SOLUBLE DANS L'EAU
COEFFICIENT DE RÉPARTITION	NON DISPONIBLE
EAU/HUILE	
POINT DE CONGÉLATION	< 0°C
POINT DE FUSION (°C)	NON DISPONIBLE
POIDS MOLÉCULAIRE	SANS OBJET

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

INCOMPATIBILITÉ	ACIDES & BASES PUISSANTS. OXYDANTS.
CONDITIONS DE REACTIVITÉ	THERMIQUES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION	OXYDES DE CARBONE (CO, CO ₂).

DATE DE PRÉPARATION (YYYY-MM-DD): 2009-06-24

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE - CANUTEC (613) 996-6666

FICHE SIGNALÉTIQUE

BIO PARTS CLEANER (AEROSOL)

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT	VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
IRRITATION PAR LE PRODUIT	IRRITATION PAR EXPOSITION PROLONGEE
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	NON DISPONIBLE
CANCERIGENICITE DU PRODUIT	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET CANCERIGENE NOCIF PREVU.
TERATOGENESE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
MUTAGENESE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
EFFETS SUR LE SYSTEME REPRODUCTEUR	AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE N'EST PREVU.
PRODUITS SYNERGIQUES	NON DISPONIBLE.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT	NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHETIQUE ET PEUT ETRE NUISIBLE. NE PAS CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ETANGS, LES RUISSEAUX ET LES RIVIERES
BIODEGRADABILITE	NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET S'EVAPORE RAPIDEMENT.

SECTION 13: DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS	CONTENANT SOUS PRESSION. NE PAS PERCER, INCINERER NI EXPOSER A UNE CHALEUR ELEVEE MEME SI VIDE. LA MATIERE REPANDUE ET EAU DE RINCAGE SONT CLASSEES DECHETS CHIMIQUES. SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FEDERAUX.
-------------------------	--

SECTION 14: TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.	BIEN DE CONSOMMATION. POUR UN CHARGEMENT DE PLUS DE 500 KG - BIEN DE CONSOMMATION AEROSOL INFLAMMABLE CLASSE 2.1
-----------------------	--

SECTION 15: REGLEMENTATION

CONFORMITE RFC	CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE RPC.
CLASSIFICATION SIMDUT	CLASSE A CLASSE B DIV.5 INFLAMMABLE AEROSOL INFLAMMABLE,CLASSE D DIV.2 SUBDIV.B

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT	L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.
-------------------	---

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE, TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.